

PRÉVENTION DES RISQUES D'EXPOSITION À L'AMIANTE pour les personnels OPÉRATEURS DE CHANTIER (interventions de sous-section 4)

FSA_5022-SS4-O

Certification enregistrée au Répertoire spécifique - RS6417

Certificateur : MINISTRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION date d'enregistrement 18/10/2023

SF-F1024-10ème éd-juil2026

Objectifs

- Maîtriser les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle ;
- Maîtriser les procédures de décontamination du personnel et des équipements ;
- Maîtriser les procédures d'entrée et de sortie de zone confinée ;
- Connaître le rôle des équipements de protection collective et notamment les dispositifs de ventilation et d'aspiration des poussières à la source. Savoir les utiliser selon les consignes établies. Détecter des dysfonctionnements et alerter le personnel d'encadrement ;
- Connaître et appliquer les consignes d'hygiène dans la base de vie ;
- Utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Détecter des dysfonctionnements et alerter le personnel d'encadrement
- Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisées ;
- Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets ;
- Connaître la conduite à tenir et appliquer les consignes prévues dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.
- Appliquer les mesures prévues au mode opératoire et notamment les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation, la conduite, la restitution de la zone d'intervention et les procédures de contrôle en cours d'intervention.

Les taux de 2025 :

Taux de satisfaction : 97% de satisfaction globale à la formation

Taux de recommandation : 100% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Public Visé

Tous les professionnels de la maintenance et de la rénovation et tous les travailleurs qui sont exposés à la poussière contenant de l'amiante au sein de leur activité professionnelle : Électriciens, Techniciens télécoms, Diagnostiqueurs Immobiliers, Plombiers-Chauffagistes, maçons, Couvreurs etc....

Durée

14.00 Heures

2 Jours



RS6417

Pré Requis

- Etre âgé de 18 ans
- Fournir un certificat médical validant l'aptitude médicale au poste de travail ; ou bien spécifiant la mention "apte" ; ou bien "pas de contre-indication médicale aux travaux réalisés sur l'amiante" ; ou encore "apte au poste" (durée de validité du document : 5 ans si médecin traitant ; 5 ans si médecine du travail ; 5 ans si demande d'une visite intermédiaire)

Parcours pédagogique

THEORIQUE :

- Les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés
- Protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés.

MISES EN SITUATION SUR PLATEFORME PEDAGOGIQUE :

Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante ;

Application des méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement.

Sont notamment visées :

- Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ;
- Les procédures d'entrée et de sortie de zone ;

- Les équipements de protection collective, l'utilisation selon les consignes établies, détection des dysfonctionnements et alerte du personnel d'encadrement ;

Application des consignes d'hygiène dans les bases de vie ; Utilisation des équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Etre capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel

d'encadrement ; Application des procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets. Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaire.

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Ressources pédagogiques téléchargeables, diaporama interactif, étude de cas, capitalisation connaissances professionnelles, cas pratiques adaptés aux différentes activités concernées, films pédagogiques et vidéos ciblées sur des modules spécifiques de la formation, matériel de diffusion simultanée en direct via un système de visioconférence haute qualité, plateforme pédagogique dédiée (SAS de sécurité, zone de confinement)

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Format de formation au choix :
 - Visio (connexion internet indispensable - PC ou tablette équipé d'un micro et d'une caméra) + présentiel (7h obligatoires)
 - Présentiel dans nos centres d'Ile de France (78 - Les Alluets le Roi ou 93 - Villemomble)
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Évaluation à chaud de satisfaction en fin de formation
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application

Informations modalités et délais d'inscription

DATE :

Nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX :

Site de formation : les-Alluets-le-Roi (78) ou Villemomble (93)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par organisme financeur : enoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI

Objectifs pédagogiques

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Etre capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Etre capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur les matériaux contenant de l'amiante
- Etre capable d'appliquer un mode opératoire

Qualification Intervenant(e)s

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique de 20 minutes par un QCM (note minimale de 10/20 pour validation) portant sur les connaissances relatives :

- à l'impact de la consommation de tabac et au respect des mesures d'hygiène dans l'exercice de son activité sur les risques de maladies liées à l'amiante;
- à la réglementation relative à la prévention des risques liés à l'amiante et à l'élimination des déchets amiantés, y compris leur transport ;
- à la connaissance des matériaux amiantés, des techniques d'intervention les moins émissives en fibres ;
- aux limites d'efficacité des équipements de protection individuelle utilisées lors des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante, à la valeur limite d'exposition professionnelle et aux modalités de son contrôle, ainsi que les modalités de restitution de chantier ;
- à la nature des documents permettant de connaître la présence d'amiante.

Evaluation pratique d'une heure par des exercices sur plateforme dédiée (note obtenue sur plateforme pédagogique ou appréciation formateur) permettant de vérifier l'aptitude à :

- Evaluer les risques liés à l'intervention ;
- Mettre en œuvre les principes de prévention (mode opératoire d'intervention, moyens de protection, décontamination) ;
- Gérer l'élimination des déchets amiantés ;
- Réagir en cas d'incident/d'accident ;
- Mettre en œuvre les modalités de restitution de la zone après l'intervention.

Avis du formateur en vue de l'élaboration, par l'organisme de formation, de l'attestation de compétence prévue par l'arrêté du 23 février 2012. (si défavorable, indiquer les lacunes pouvant être levées ou les motifs de refus).

NB : la validation des objectifs de l'ensemble du stage est FAVORABLE lorsque les résultats des validations des enseignements théoriques et pratiques sont favorables. Un avis défavorable pour une des évaluations entraîne OBLIGATOIREMENT un avis défavorable.

Document délivré : attestation de compétence, nécessaire pour intervenir sur des opérations susceptibles de libérer des fibres d'amiante, tel que définie par l'article R4412-144 du code du travail

Enseignement théorique : validation par un QCM

Enseignement pratique (note obtenue sur plateforme pédagogique ou appréciation formateur)

Avis du formateur en vue de l'élaboration, par l'organisme de formation, de l'attestation de compétence prévue par l'arrêté du 23 février 2012. (si défavorable, indiquer les lacunes pouvant être levées ou les motifs de refus). NB : la validation des objectifs de l'ensemble du stage est FAVORABLE lorsque les résultats des validations des enseignements théoriques et pratiques sont favorables. Un avis défavorable pour une des évaluations entraîne OBLIGATOIREMENT un avis défavorable.

Qualification Intervenant(e)s

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **500.00 €**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 5 à 15 Personnes



Contactez-nous !

SONELO Formation
Tel : 01.39.75.36.96
Mail : contact@sonelo.fr

Assistance technique et pédagogique
Tél. : 01.39.75.36.96
(assistante de formation)